



Fiscalité et entreprises en difficulté: identifier et maîtriser les risques

Durée: 7.00 heures

Distanciel

la formation à distance est scindée en deux modules d'une durée égale sur deux jours consécutifs.

Les données de connexion des participants attesteront de l'effectivité du suivi de la formation

A l'issue de chaque module, les participants doivent répondre à un quiz

Profils des stagiaires

- administrateurs et mandataires judiciaires
- salariés des études des AJMJ
- autres

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- Identifier les droits du Trésor public en sa qualité de créancier au sein des procédures collectives
- Maîtriser les mécanismes de déclaration, d'admission et de contestation des créances fiscales
- Appréhender les marges de manœuvre et les limites de l'administration fiscale au cours de la période d'observation et en liquidation judiciaire
- Évaluer les conséquences fiscales des choix procéduraux opérés par les organes de la procédure collective
- Identifier les zones de risques de mise en cause de la responsabilité fiscale des dirigeants et des professionnels de l'insolvabilité
- Construire des stratégies de restructuration et de traitement des difficultés en intégrant pleinement la dimension fiscale

Contenu de la formation

- I. Le Trésor public, créancier de la procédure collective (1ère classe virtuelle durée totale 3h30)
 - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs (5mn)
 - 1) Qualification des créances fiscales : créances antérieures et postérieures, privilégiées ou chirographaires, sort des pénalités et majorations (35 mn)



- 2) Articulation entre droit des sûretés et droit des procédures collectives : portée effective des privilèges fiscaux dans les répartitions (35 mn)
- 🏠 Activité pédagogique: cas pratiques (10mn)
- 3) Déclaration des créances fiscales : créances définitives, provisionnelles et estimatives (35 mn)
- 4) Contestation des créances fiscales : stratégies procédurales et incidences pratiques (35mn)
- 5) Effets des recours fiscaux sur le déroulement et l'économie de la procédure collective (40 mn)
- 🏠 Activité pédagogique: mise en situation pratique (10mn)
- 🏠 quiz (5mn)
- II. La fiscalité des opérations de la procédure collective (2ème classe virtuelle durée totale 3h30)
 - 1) Période suspecte : nullités et conséquences fiscales (35mn)
 - 2) Abandons de créances et remises de dettes : qualification fiscale et enjeux pratiques (35 mn)
 - 3) Plans de cession : TVA, plus-values, sort des déficits fiscaux (40 mn)
 - 4) Plans de continuation et restructurations financières : mécanismes fiscaux incitatifs (35 mn)
 - 🏠 Activité pédagogique: échanges sur les dossiers en pratique (10 mn)
- III. Les responsabilités des dirigeants
 - 1) Responsabilité personnelle du dirigeant en cas de manquements fiscaux (35 mn)
 - 2) Articulation avec les actions en responsabilité pour insuffisance d'actif (35 mn)
 - 🏠 Activité pédagogique: cas pratiques (15 mn)
 - 🏠 quiz (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Cécile Lisanti

Professeur à l'Université de Montpellier

David Boulaud

Maître de conférences à l'Université de Montpellier, Avocat

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnaismj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédant la session
- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Un support de documentation sera remis à chaque participant en début de formation
- Intervention orale
- Echanges interactifs et de manière synchrone entre les participants et l'intervenant

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- Résolutions de cas pratiques
- Mises en situation pratique
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- quiz à la fin de chaque module
- un questionnaire d'évaluation devra être rempli à l'issue de la session
- Un questionnaire d'évaluation du contenu et des enseignements de la formation sera adressé à chaque participant quelques jours après la session
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- un certificat de réalisation de l'action de formation

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou autres besoins spécifiques, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centredeformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJM
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction à venir car nouveauté 2026

MAJ du programme: **V1 - 23/12/2025**